Vol. XL | Saint-Boniface, Manitoba, 7 Juin 1911. | No. 31

ABONNEMENT

TARIF DES ANNONCES

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 87, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. SAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

PREMIER CONGRES DE LA LANGUE FRANCAISES AU CANADA

Le *Manitoba* publiait, il y a deux semaine l'adhésion du cercle LaVérendrye au Premier Congrès de la Langue française au Canada. Quelques renseignements sur ce congrès et sur la Société du Parler français qui le convoque aideront à comprendre l'importance des grandes assises qui se tiendront à Québec, l'an prochain, et le but qu'on se propose d'y atteindre.

La Société du Parler français au Canada fut fondée à Québec, en 1902, par des professeurs de l'Université Laval La plupart de nos publicistes en vue et de nos hommes de lettres y donnèrent bientot leur adhésion et voulurent en faire partie. Son but est de travailler à la conservation et à l'épuration de la langue française au Canada. Elle déclare la guerre à l'anglicisme, aux tournures vicieuses,à l'impropriété des termes. D'autre part,elle étudie notre langage populaire, nos expressions du terroir, pour reconnaître leur origine, rejeter celles qui n'ont pas l'air de famille et réhabiliter, souvent, celles qui ont droit de cité dans la langue française, mais qui, viellies et défigurées, ont été parfois dédaignées comme des termes d'argot ou de provenance étrangère.

Grâce au talent et à l'activité de ses directeurs et de ses collaborateurs, la Société du Parler français s'imposa vite à l'attention du public et s'acquit l'estime de tous ceux qui la connurent. A différentes reprises la Législature provinciale de Québec lui accorda des gratifications, et dernièrement tous les partis s'unissaient pour adopter une mesure marquant le plaisir qu'ils auraient à voir le Gouvernement lui accorder un crédit annuel de $5000,00. Le 19 mai de l'an dernier la Société reçut une des plus précieuses approbations qu'elle pût souhaiter: son *Bulletin* fut couronné par l'Académie française qui lui accorda une partie du prix Saintour. Ce *Bulletin du Parler français au Canada* est bien, du reste, une des revues qui font le plus d'honneur aux lettres canadiennes-françaises.

Une succursale de la Société du Parler français fut fondée à Montréal au printemps de l'année dernière. La Société désire étendre ses ramifications un peu partout, particulièrement chez les Canadiens-français éloignés du vieux Québec, aux Etats-Unis, dans Ontario, dans l'Ouest

Peut-être verrons-nous, avant longtemps, se former à Saint-Boniface une section de la Société du Parler français pour la sauvegarde et l'épuration de notre idiome national, comme nous avons une section de la Société Saint-Jean-Baptiste pour la défense des droits de notre nationalité: les membres du cercle LaVérendrye seront les premiers à applaudir à une telle fondation.

C'est donc cette Société du Parler français qui convoque pour l'an prochain, du 24 au 30 juin 1912, à Québec, un immense congrès de la langue française en Amérique. Je dis en Amérique, car il y aura là des représentants de tous les groupes français, canadiens et acadiens de l'Amérique du Nord.

On a pu lire, la semaine dernière, sur *Le Manitoba*, l'appel lancé au public par S. G. Monseigneur Roy, le président de la société, et le secrétaire général, M. Adjutor Rivard, avocat de Québec, docteur-ès-lettres, l'âme dirigeante, peut-on dire des travaux de la Société, et le principal rédacteur du *Bulletin du Parler français au Canada*.

Le bureau du comité organisateur et du congrès est constitué comme suit: Président, Mgr O. E. Roy; vice-présidents, l'honorable M. N.-A. Belcourt, sénateur; président de l'Association canadienne-française d'Ecution d'Ontario, l'honorable M. Thomas Chapais, membre du Conseil Législatif, professeur à l'Université Laval, et l'honorable M. P. A. Landry, juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick; trésorier, M. l'abbé S. A. Lortie; assistant-trésorier, M. l'abbé Philéas Fillion; secrétaire général, M. Adjutor Rivard; secrétaire-adjoints, M. l'abbé Elie Auclair, M. J. E. Prince, avocat de Québec, M. l'abbé Camille Roy et M. Amédée Deneault, publiciste.

X. DU CERCLE LAVERENDRYE.

Au Cercle LaVerendrye

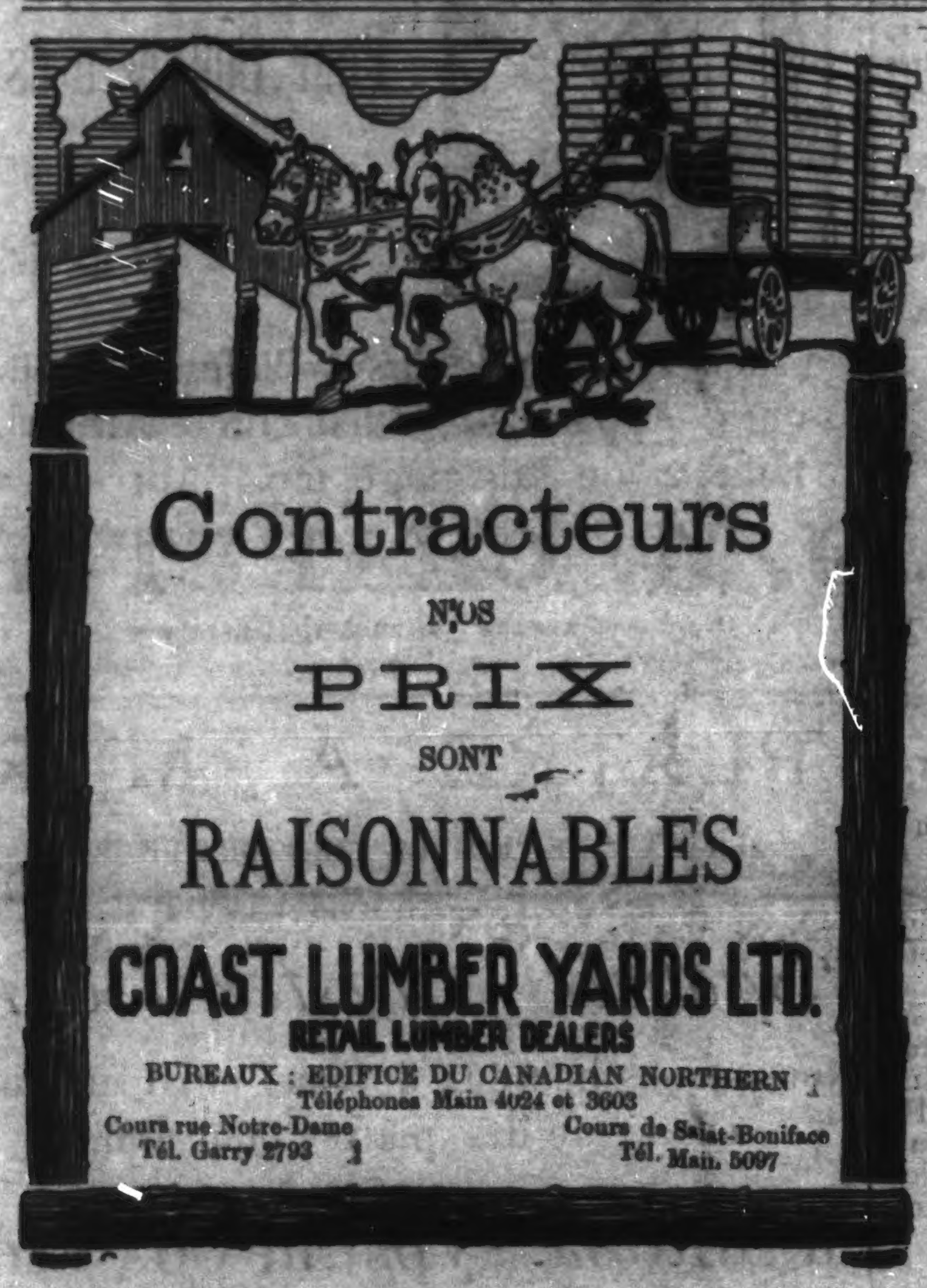
M. l'abbé Béliveau poursuivit, vendredi dernier, devant le cercle LaVérendrye, la série de conférences qu'il donne sur le droit public de l'Eglise. Il traita particulièrement des droits du père de famille et des droits de l'Eglise dans l'éducation. C'est au père de famille qu'incombe l'obligation de donner à ses enfants, par lui-même ou par des aides *à son choix*, une éducation proportionnée à sa position sociale. Ce droit est intangible, et chaque fois que l'Etat en entrave l'exercice, il commet un attentat contre la liberté individuelle.

D'autre part, l'Eglise a reçu de son divin Fondateur la mission d'enseigner aux hommes les vérités qui devront le conduire à sa fin, la vie éternelle. Il faut donc qu'elle jouisse, elle aussi, de la liberté d'accomplir cette mission, et dans notre pays peu d'hommes, apparemment, lui contestent ce droit. Ce qu'on oublie, c'est que l'Eglise ne peut-être, n'a pas le droit d'être indifférente à ce que, sous le couvert des sciences profanes, on enseigne à ses enfants l'erreur et l'irréligion, et c'est pourquoi elle surveille d'un œil jaloux l'enseignement qui se donne à l'école primaire, au collège et jusque dans l'université. Elle ne peut être indifférente, en effet, à ce que dans des exemples de grammaire ou dans des leçons d'histoire on ridiculise son œuvre ou l'on inspire le mépris de ses dogmes, elle ne peut être indifférente à ce qu'en littérature on prône ou fasse lire les écrivains impies ou corrupteurs; elle ne peut pas davantage souffrir qu'on enseigne à l'université des doctrines matérialistes en médecine ou des théories fausses dans le droit civil.

La discussion amena le conférencier à critiquer un projet qui menace de devenir populaire au Manitoba, qui en tout cas, semble hautement patronisé par des personnages influents: celui de la centralisation des écoles. On voudrait amener, dans des voitures publiques ou autrement, les enfants de plusieurs arrondissements à un même établissement scolaire. Ce serait forcer des enfants à passer, chaque jour, plusieurs heures sur le chemin, ce serait contraindre le cultivateur à donner à ses enfants l'éducation des jeunes citadins en risquant de leur faire perdre l'amour de la campagne et d'en faire des déclassés.

M. Béliveau doit continuer ces études sérieuses et intéressantes: ce ne sont pas les membres du cercle LaVérendrye qui s'en plaindront.

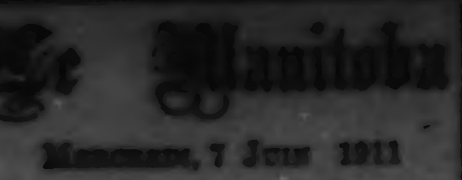
COMMUNIQUÉ.











Mercredi, 7 Juin 1911

NOTRE FETE NATIONALE

Le grande activité déployée par tous les membres des divers comités d'organisation nous fait présager que notre fête patronale sera, cette année, un succès retentissant.

Des assemblées organisatrices sont tenues trois fois par semaine: mardi, jeudi et dimanche. On travaille fermement. Le programme du pique-nique est complété; celui de la partie religieuse est presque terminé; la soirée promet d'être une des plus brillantes qui aient jamais illuminé notre ville.

Le comité exécutif a rencontré lundi soir, le comité de réception du Conseil de Ville pour s'entendre sur la manière de célébrer conjointement le Couronnement du Roi. On a pratiquement décidé de tirer un feu d'artifice sur le terrain vacant situé près des rues Aulneau et Victoria.

La procession se fera dans un ordre que nous annoncerons dès que le comité qui s'en occupe aura fait son rapport.

Vu les taux réduits des divers chemins de fer pour la célébration du Couronnement, on attend de nombreux délégués de tous les groupes français de la province. Tous les citoyens de langue française, de quelque partie de la province qu'ils viennent seront les bienvenus dans la procession, et dans les diverses autres démonstrations que comporte le programme.

Canadiens-français, métis, français et belges se donneront la main pour resserrer encore dans cette fête commune du patriotisme les liens étroits qui déjà les unissent. Le 22 juin sera l'affirmation de la communauté de nos aspirations,

Le mouvement de protestation contre les fêtes italiennes à déjà pris de grandes proportions, et nombreuses sont les signatures recueillies de partout.

Voici le texte entier de cette protestation que tous sont appelés à signer.

À Notre Saint-Père le Pape Pie X

TRES SAINT PÈRE,

Considérant que l'histoire nous fournit dans ses pages la preuve authentique du don des Etats Pontificaux au Chef visible de l'Eglise Catholique;

Considérant que ce don, fait et consacré par des rois chrétiens assurait au Vicaire du Christ une indépendance et une protection qui rendaient plus stable la Capitale du monde catholique, et plus fructueux les rayonnements de la lumière évangélique jaillissant sans entraves de ce foyer divin;

Considérant que les puissance Catholiques ont, pendant plusieurs siècles, reconnu, secondé et protégé le pouvoir temporel des Papes;

Considérant que les puissances non-cattoliques elles-mêmes ont proclamé, et proclament encore, la légitimité de la royauté élective du Chef de l'Église en envoyant à sa Cour des représentants diplomatiques.

Considérant que l'existence de la royauté temporelle des Papes a été plusieurs fois proclamée et prouvée nécessaire à l'équilibre mondial par des hommes éminents catholiques et non catholiques; Qu'il nous soit permis de citer entr'autres les paroles prononcées à la Chambre des Communes de l'Angleterre, le 21 juillet 1849, par le Marquis de Lansdowne, ministre dans le Cabinet de Lord Palmerston:

"La condition de la souve"raineté du Pape a ceci de spé"cial que dans son pouvoir tem"porel, il est simplement monar"que de quatrième ou de cinquiè"me classe. Dans son pouvoir "spirtuel, il jouit d'une souve"raineté sans égale dans le monde "entier. Tout pays ayant des "sujets catholiques romains a "un intérêt dans la condition "des États Romains, et doit "veiller à ce que le Pape puisse "exercer son autorité sans être "entravé par aucune influence "temporelle de nature à affecter "son pouvoir spirituel";

Considérant les progrès matériel et spirituels du peuple, heureux de vivre sous cette autorité, divine et humaine, distribuant à tous ceux qu'elle régissait une justice admirée de toutes les nations;

Considérant qu'en 1861, par une inique et sacrillège spoliation, au mépris de tout droit et de toute justice, le roi du Piémont usurpait le pouvoir dans les États Romains;

Considérant qu'en 1870, le même roi piémontais, aidé de cohortes sanguinaires, entrait brutalement dans Rome pour en faire sa capitale, et consommait ainsi dans un second vol son œuvre infâme d'usurpateur;

Considerant que les Canadiens Français crurent alors devoir envoyer des soldats, dont plusieurs vivent encore au milieu de nous dans l'Ouest Canadien. pour défendre la Papauté assaillie, et que, comme eux et à l'instar de notre bien aimé pieux et vaillant Archevêque, nous avons tous conservé un attachement inaltérable à l'auguste Prisonnier du Vatican;

Considérant que les ennemis de l'Église se préparent à commémorer par des fêtes et des réjouissances publiques les deux actes spoliateurs de 1861 et 1870;

Considérant que ces démonstrations publiques constituent une approbation de ce double vol, et un triomphe pour l'impiété;

Considérant que ces manifestations éhontées des ennemis de l'Eglise seront pour Votre Sainteté un sujet de tristesse et de douleur que nous partageons;

Nous, soussignés, Catholiques de langue française, du diocèse de Saint-Boniface, en la fête de Saint-Jean-Baptiste, notre patron, venons déposer nos humbles et respectueux hommages aux pieds du Pape-Roi. On a pu vous enlever votre domaine, O très Saint Père, on ne saurait vous ôter votre droit. Ces Etats dont une cupidité et une ambition impies et sacrilèges vous ont dépouillé, nous les reconnaissons comme vôtres, et nous protestons contre le pouvoir usurpé qui les régit.

Pour diminuer l'amertume que verse dans votre cœur le spectacle des fêtes qui célèbrent le triomphe de l'iniquité, nous voulons, très Saint Père, vous dire notre amour inviolable envers votre Auguste Personne et votre Chaire Apostolique.

Nous souffrons de vos souffrances, et nous demandons à Dieu à notre Saint Patron, de les alléger et de vous réintégrer, pour le plus grand bien de l'Eglise, dans le gouvernement de vos possessious territoriales. Nous les prions aussi pour le triomphe de la vérité catholique dans le monde entier.

Chaque année, au jour de notre fête nationale, nous venons offrir au plus haut dignitaire ecclésiastique dans nos paroisses l'expression de notre vénération profonde à l'Eglise catholique, à ses enseignements et à ses directions, et à son Chef infaillible. Qu'il nous soit permis cette année, en ce Quarantième anniversaire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste au Manitoba, de presenter à Votre Sainteté Elle-même, l'expression respectueuse de ces sentiments.

Daignez, O très Saint Père, bénir notre peuple, nos familles, nos travaux, et particulièrement, les luttes que nous ne cesserons de livrer sous la direction éclairée de notre dévoué clergé, pour le triomphe des saintes causes de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien.

M. W. Gariépy, directeur de *l'Ouest Canadien*, d'Edmonton; M. St. Germain, directeur du *Progrès* de Morinville; M. Gariépy père; M. Tessier; M. Larue; M. A. L. Auger d'Edmonton étaient en promenade à Winnipeg la semaine dernière. Ils faisaient partie de l'excursion des Chevaliers de Colomb.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

(Suite)

Monsieur le Rédacteur.

Il s'est glissé dans ma première correspondance une erreur que je veux immédiatement corriger. C'est l'Hon. M. J. Royal, et non l'Hon. M. Girard qui, le 8 décembre 1871 fut élu le premier Président Actif de la société Saint Jean Baptiste de Manitoba.

Ces officiers de la première heure organisèrent la célébration de la fête nationale de 1872. Cette fête eut un cachet particulier, car, en ce jour-là, Sa Grandeur Monseigneur Taché reçut le Pallium des mains de M. le Grand Vicaire Thibault, représentant du Souverain Pontife pour cette mémorable occasion.

Voici le programme de la fête:

Procession du Collège au Palais archiépiscopal et à l'Eglise.

Messe solennelle dans la Cathédrale richement décorée par les Révérendes Soeurs Grises. On avait élevé en face de celui de Mgr l'Archevêque, un trône destiné au représentant de Sa Sainteté le Pape Pie IX. On y lisait les inscriptions: *Vive Pie IX! Hommage à son représentant! Dieu lui a donné les nations pour héritage.* Au-dessus du trône de Mgr Taché était l'inscription prophétique: *Il sera grand devant le Seigneur.*

Sermon par le R. P. Lestanc, O. M. I., officiant: M. le Grand Vicaire Thibault, diacre: M. l'abbé Giroux, actuellement le vénéré Curé de Ste Anne, sous-diacre; L. Rév. Père McCarthy; Prêtre-assistant: le Rév. P. Lacombe, O. M. I., alors Grand Vicaire de Mgr Grandin. Diacres d'Honneur: M. l'abbé Ritchot et le Rév. P. Maisonneuve.

Maître de cérémonies: M. l'abbé Forget.

Le choeur de l'orgue rendit avec ensemble la messe Royale.

La quête fut faite par Mesdemoiselles Riel, Langevin et Mager accompagnées de MM. J. McDougall, A. Chartrand et M. St-Louis. Le produit en fut donné pour contribuer à l'achèvement de la cathédrale.

Après la messe: Adresses par l'Hon. M. Royal, Président de la société Saint Jean Baptiste. L'Hon. M. Clark, au nom des catholiques de langue anglaise, vint aussi offrir ses félicitations à Monseigneur Taché.

Dans l'après midi: pique-nique dans le bocage en arrière de l'Achevêché. Chacun devait apporter son gouter. Il y eut discours par Monseigneur Tache l'Hon. M. Clarke, le Consul Américain, M. Taylor, l'Hon. M. Norquay, qui parla en français et en cris, le Rév. P. Lestanc, M. F. Plainval, M. le Capitaine Gagnier. Il y eut musique par la fanfare qui rendit les "airs canadiens".

Le soir: Salut du Saint Sacrement. Feu d'artifice sur la rive de la Rivière Rouge, et illumination des principaux édifices.

On distingue parmi les principaux organisateurs MM. Lévêque, Roy, Trudel, Myrand, Mouard, St. Louis, Chartrand et Thibault. Ceux qui assistaient à cette fête grandiose ne sauraient l'oublier.

Il n'y eut pas d'élection en 1872. Les mêmes officiers continuèrent leur fonctions en 1873.

Cette année là, on célébra la fête nationale le 29 juin au lieu du 24 juin, comme on l'avait fait les années précédentes.

En l'absence de l'Hon. Royal, M. Louis Riel agit comme président. Les habitants d'origine française accoururent en grand nombre de la Baie St. Paul, St. François Xavier, St. Charles, Winnipeg, St Vital, St. Norbert Ste Agathe, Ste Anne pour célébrer la fête nationale à St. Boniface. Le programme, comme d'habitude, comportait une procession, une fête religieuse, présentation d'adresses et un pique nique. Le soir, au Collège, il y eut une séance littéraire et musicale suivie d'un feu d'artifice.

A la grand'messe, le sermon fut donné par Mgr Taché. Le célébrant était le R. P. Lefloch, de la mission St. Joseph, Dakota M. l'abbé Dugas dirigeait le choeur de l'orgue, et le Rév. P. Lavoie conduisait la fanfare du Collège.

Comme les années précédentes, il y eut offrande de pain bénit, mais cette année, ce pain était particulièrement remarquable. On l'avait placé sur un brancard, au milieu de la grande allée. Il avait sept étages et il était orné de gateaux. M. Louis Riel alla à l'offrande avec Madame J. Dubuc.

Quêteurs et quêteuses: M. Arthur Lévêque, Madame F. Chénier, M. Placide Carrière, Melle Julienne Carrière, M. John O. Poitras, Melle Elise Genthon.

Dans l'après midi sur le terrain du pique-nique, on tint une assemblée spéciale de la société Saint Jean Baptiste. L'Hon. M. Dubuc en fut le président et M. Louis Schmidt, le secrétaire. Le but de l'assemblée était de faire un pressant appel à tous les membres pour qu'il y ait une union plus intime de toutes les forces vitales de la race française dans l'Ouest Ce fut un cri de ralliement. Orateurs: L'Hon. M. Dubuc, M. A. A. C. LaRivière, M. L. Schmidt et M. L. Riel.

Au programme de la séance du soir, on remarquait deux chansons par M. Arthur Lévêque. "La Banque des malheureux" et le "Drapeau de Carillon", avec accompagnement de piano par Joseph Royal, Jr une conférence par M. George Roy, plusieurs morceaux de musique par la fanfare du Collège, et un discours de clôture par M. Louis Riel.

Au feu d'artifice, une danse sauvage exécutée par un métis voyageur des praieries. amusa beaucoup les assistants. Il y eut aussi un remarquable discours prononcé par M Taylor, consul Américain, qui parla des œuvres héroïques des Français, prêtres ou laïques dans l'Ouest canadien.

Les élections suivantes de la société Saint Jean Baptiste eurent lieu le 31 mai 1874.

Elles donnèrent le résultat suivant:

Président Honoraire, Monseigneur Taché.

Président Actif, L'Hon. M. A. Girard.

1er Vice-Président, L'Hon M. J. Dubuc.

2ème Vice-Président, M. F. A. M. Foucher.

3ème Vice-Président, M. François Gingras.

Secrétaire-Correspondant, M. E. Tassé.

Secrétaire-Archiviste, M. George Roy.

Bibliothécaire, M. Jos. Royal, Jr.

Commissaires—Ordonnateurs, MM. L. J. Lévêque et A. A. C. LaRivière.

Comité de Régie, L'Hon. Jos. Royal, MM. Louis Deschambault, Onésime Monchamp, A. Martin, André Beauchemin, M. P. P., J.-B. Plouffe, Cyrille Marchand, Jos. Lecomte, Maxime Lépine, J.-B. Lapointe, dit Désautels, Charles Nolin, Pierre Laverdure, Félix Chénier, Alex. Morin, Paul de Laronde, l'Hon. Frs. Dauphinais, M. C. L.

PATRIOTE.

A suivre.

Chez Nous et Autour de Nous

—Séance régulière du Conseil de Ville lundi prochain.

—Maison à louer. S'adresser à Madame Genthon 246 rue Dumoulin.

—On célèbrera la Saint-Jean-Baptiste cette année, le 22 juin, jour du Couronnement du Roi

—M. Adrien LaRivière d'Edmonton est en promenade chez son frère Alexandre depuis quelques jours.

—Perdu la semaine dernière, un locket en or. Récompense offerte à celui qui le rapportera à nos bureaux.

—N'oubliez pas la partie de Base Ball dimanche prochain entre les commis épiciers et les commis hôteliers.

—Le cigare La Delicia est en vente chez MM. J.-B. Leclerc, F. X. Lavoie, Hotel Québec, Hotel Couture et Club Cartier.

—A vendre, un gramophone, état de neuf avec 20 disques double: ainsi qu'un bicycle roue libre S'adresser au Bureau du *Manitoba*.

—M. et Mme Emile Jean d'Ottawa sont arrivés ce matin en promenade pour quelques jours. Ils sont les hôtes de M. l'Echevin Jean.

—Un pèlerinage manitobain partira le 20 juin de Winnipeg pour Ste-Anne de Beaupré. Pour détails, s'adresser à M. Cléophas Marcoux.

—Perdu le lundi 29 mai, dans l'après-midi un portefeuille en cuir noir, contenant de l'argent et des papiers, entre la maison Vicariale et le Petit Séminaire. Prière de le rapporter au Bureau du Journal ou à l'Archevêché.

—M. Zotique Bertrand est parti lundi dernier pour Montréal où il doit marier Mademoiselle Boucher, fille du Capitaine Boucher. Avant son départ ses amis lui ont donné un chaleureux *send-off* et lui ont présenté une bourse bien garnie. Nous lui offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

—La Maison Blanche offre une vente spéciale à l'occasion de leur quatrième anniversaire de commerce en cette Ville. La vente commencera le 9 courant et se terminera le 24 juin. A cette occasion l'Orchestre de Saint-Boniface fera de la musique de 7½ à 10 heures. Une invitation spéciale est sollicitée.

—Les librairies Keroack, 52 rue Dumoulin, St-Boniface et 227 rue Main Winnipeg, ont toujours un grand assortiment de drapeaux de toutes dimensions pour décorations intérieures ou extérieures. Drapeaux du Sacré-Cœur, Papal, Canadien, Français, Irlandais, etc. Aussi le drapeau spécial pour le couronnement du Roi. Trois différentes dimensions.

—La route que suivra la procession de la fête Dieu dimanche le 18 juin sera par l'Avenue Taché à la rue Notre-Dame, de la rue Notre-Dame à la rue St Jean Baptiste, de la rue St. Jean Baptiste par la rue Cathédrale jusqu'à l'Eglise. Le matin à la messe de 7.30 hrs. aura lieu la confirmation par Sa Grandeur Mgr Langevin, et le soir salut du Saint-Sacrement à 7.30 hrs.

—A une assemblée tenue à l'Hotel de St. Boniface le 5 courant il a été décidé de former un Club de Base Ball. Les officiers suivants ont été élu. Président Honoraire le maire Bleau, Vice-président Honoraire M. le magistrat Turenne. Président Tony Gingras, gérant O. Chartrand, capitaine et secrétaire J. Mokin. Des parties de base-ball seront joués avec les Clubs étrangers en s'adressant au secrétaire ou au gérant.

—Le Théatre Walker cette semaine donne une comédie musicale très ordinaire mais la semaine prochaine la grande actrice anglaise Mlle Olga Nethersole dans la nouvelle pièce anglaise "The Redemption of Grelyn Vandray" copier du drame français "Le Bercail" A la fin de la semaine elle jouera deux pièces différentes le même soir "Sœur Béatrice et Enigma"

Mme Ilcke sera au Walker dans le mois d'aout.

—Perdu Un chapelet, dimanche dernier, de la Cathédrale, rue Aulneau, Avenue Provencher et rue St-Jean-Baptiste. Le chapelet n'a pas de valeur excepté pour le propriétaire. Prière de le rapporter aux bureaux du *Manitoba*.

Second Festival Francais

LE MARDI 13 JUIN, AU PROFIT DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DU SACRÉ-CŒUR.

ARSENE LUPIN

C'est Mardi prochain à 8.30 heures très précises du soir que doit avoir lieu au Winnipeg Theatre, à Winnipeg, le second Festival Français donné par la Troupe Dramatique Française.

Comme nous l'avons annoncé déjà, ce Festival est donné cette fois au profit de l'Ecole Française du Sacré-Cœur et c'est un devoir patriotique de se rendre en foule à cette soirée.

Inutile de dire que la pièce sera très bien mise en scène, très bien jouée, avec les costumes et les décors appropriés.

ARSENE LUPIN tient dans la littérature française une place spéciale. Elle rentre dans la catégorie des pièces policières si appréciées de nos jours et où la lutte d'un voleur de grande allure avec un policier fameux tient le spectateur en haleine de la première à la dernière scène.

On est donc assuré, tout en faisant une bonne œuvre de s'amuser et de passer une soirée excellente. La Troupe Dramatique Française a déjà à son actif au mois de décembre dernier "La Petite Chocolatière" dont on a pu apprécier le charme. Elle fera encore mieux cette fois, succès oblige.

Nous pouvons dès à présent annoncer que, à cette occasion, le service des tramways de et pour St-Boniface sera augmenté entre 7.45 heures et 8.15 heures pour venir de St-Boniface et entre 11 heures et 11.30 heures pour retourner.

En foule donc Mardi soir au Winnipeg, à 8.30 heures très précises.

AVIS

Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada à sa présente session par la Canada National Fire Insurance Company afin d'obtenir un acte ppour changer le délai fixé pour obtenir un permis du Ministre des Finances.

TAYLOR BOWLES & McALPINE, Solliciteur

LA VILLA CAROLINE

Le [illegible] fini, tout en [illegible] au [illegible] de [illegible] quelques [illegible] de [illegible], monsieur Lebidoux tira de son veston un papier.

—Apropos, Caroline, dit-il, la *Tombola de l'Habitation et de l'Ameublement* est tirée. Voici liste. Tu sais qu'il y a des lots très importants? Peut-être gagnerions quelque chose de beau? Une maison... ou un ameublement Louis XVI...

—Ou un balai de chiendent, ou rien du tout, compléta Mme Lebidoux avec ironie.

Cependant elle se leva, et prit dans un tiroir, le billet de tombola qu'elle passa à son mari.

Lebidoux avait à peine jeté les yeux sur une colonne de la liste en murmurant: 43,671... 43,671... 43,672..., lorsqu'il s'écria, en [illegible] sur sa chaise.

—Ça y est! Je suis tombé dessus immédiatement... Je te le disais bien. Tiens, là 43, 672... *Une villa au bord de la Seine* (*Chatou*)

Du doigt, il indiquait la ligne à sa femme Celle-ci regarda à son tour et put constater que le billet gagnait réellement une villa.

Elle ne trouva rien d'autre à dire que:

—Gonzague, mon chéri!...

Comme les grandes émotions attendrissent, les deux époux s'empressèrent de tomber dans les bras l'un de l'autre.

On régla de suite un point capital: la villa serait baptisée d'après le prénom de Mme Lebidoux: Villa Caroline.

Ceci accompli, Lebidoux en l'honneur de l'heureux évènement, décida de prendre des vacances cet après-midi. C'était d'ailleurs sans inconvénient car le commerce des jarretelles ignifugées, pour lequel il faisait la place, était en pleine morte-saison.

Puis, homme pratique, il résuma la situation:

—Je lis cet avis à la fin de la liste:

"Les lots pourront être retirés tous les jours au siège de la tombola, de 9 heures à midi." Donc rien à faire aujourd'hui. Mais ce n'est pas une raison pour perdre notre temps. La première chose est d'envoyer congé à notre pignouf de propriétaire. Nous n'allons pas, bien sûr, continuer à payer un loyer pour le chenil que nous habitons ici, lorsque la villa Caroline nous tend les bras... et ses deux étages—ou peut-être plus—à l'oeil, et à quelques minutes de Paris.

—Pourtant, risqua Mme Lebidoux, si nous attendions de l'avoir vue?

—Vue? quoi? quoi?

—La villa!

Lebidoux, ayant haussé les épaules, termina la lettre destinée au propriétaire, puis il dit, avec indulgence, tout en se préparant à sortir:

—Ah! te voilà bien. Pour une une fois qu'il nous tombe une bonne tuile, tu n'es pas sûr de l'avoir reçue! La villa Caroline? Mais, ma pauvre enfant, je la vois comme si j'y étais né: deux étages avec grenier... devant un jardinet fleuri clos par une grille tapissée de lierre... derrière, un grand jardin, pelouse, etc... avec au fond, à droite, un poulailler, et, à gauche un potager... Sur ce, je descends m'acheter un complet grisaille, je serais ridicule, au jardin, avec ma jaquette noire.

Mme Lebidoux, convaincue, murmura:

—J'y pense... j'aurai besoin aussi d'un corsage clair et d'un chapeau...

* * *

A 7 heures, Lebidoux, vêtu d'un élégant costume neuf, rentra en guidant à son côté une bicyclette également neuve et élégante: elle lui économiserait chaque jour le prix du chemin de fer entre Chatou et Paris, et il allait s'entraîner sérieusement en attendant l'installation à la villa Caroline. Dans sa poche, il sentait avec plaisir un revolver de luxe, véritable bijou, complément obligé de la bécane, car les routes de banlieue ne sont pas sûres le soir à certains endroits.

Lebidoux n'était certes pas un gaspilleur. Mais il savait être à la hauteur des circonstances. Aussi fut il heureux de trouver, en pénétrant dans la salle à manger, le ménage Babuche, les voisins du dessous, que sa femme avait invités à dîner. Ce n'est pas tous les jours que l'on devient propriétaire; et puis la bonne aubaine qui lui échéait méritait d'être commentée devant un auditoire sympathique.

Au surplus, Babuche, quincaillier de profession, vendait toutes sortes d'instruments aratoires, et se trouvait à même de fournir d'utiles renseignements à des propriétaires de villas désireux de faire eux mêmes leurs légumes et leurs fruits, selon les principes d'une sage économie.

—Quant à ce qui est de la volaille et des lapins, expliqua Lebidoux, nous verrons plus tard. Il ne s'agit pas de s'emballer sans savoir.

Mme Lebidoux avait fort à propos mis les petits plats dans les grands et garni la table de liquide généreux. Le quincaillier Babuche, touché par ces attentions écossaises, consentit à Lebidoux de véritables prix d'ami, et celui-ci en abusa bonnement pour lui faire une véritable commande d'ustensiles et outils variés.

Après le dessert, qui fut long, on trinqua aux récoltes futures; les Babuche promirent de passer une quinzaine à la villa Caroline sitôt l'aménagement terminé, et [illegible] les uns [illegible] autres.

Les époux Lebidoux profitèrent de ce qu'ils se [illegible] pour dresser jusqu'à minuit une liste des meubles nécessaires pour garnir [illegible] la villa Caroline, et enfin, après une journée si bien remplie, ils se couchèrent en ruminant mille projets [illegible].

Le lendemain matin, l'heureux Lebidoux s'habilla avec soin et partit [illegible] son lot [illegible], en fredonnant un refrain guilleret.

L'observateur le plus superficiel n'eut pas hésité à s'apercevoir qu'il avait le sourire. Ah! oui, il l'avait en s'en allant!

Mais lorsque Lebidoux revint chez lui, le même observateur eut constaté de suite que le susnommé faisait, comme on dit une sale... tête.

Écroulé sur un siège, il tendit à sa femme un petit paquet rectangulaire et plat en gémissant:

—La villa Caroline...

M. Lebidoux défit fébrilement le paquet et découvrit un minuscule tableau peint à l'huile, valant bien 1 fr. 50 c, avec le cadre et représentant une villa au bord de l'eau!

Cependant son mari lui donnait des éclaircissements d'une voix éteinte:

—Ma pauvre amie!... Nous avons eu le tort de ne pas lire la liste depuis le commencement... Nous aurions vu que les lots étaient classés par genre... Le nôtre se trouve dans la catégorie intitulée: "Paysages et panneaux décoratifs"... et voilà!

Ils se regardèrent d'un air consterné.

—Le pire est, fit Mme Lebidoux, qu'on a livré, en ton absence, les emplettes que j'avais faites hier... ainsi que les objets commandés à M. Babuche... Et j'ai tout payé...

Tournant la tête l'infortuné gagnant aperçut alors, dans un coin, l'assortiment d'outils aratoires; dans un autre, un amas d'articles divers: deux robes, trois chapeaux, une ombrelle, un tub, un hamac, un fauteuil de jardin, et même...une niche à chien.

—Tu comprends, lui expliqua Mme Lebidoux, puisque nous aurions eu besoin de tout cela, je n'ai pas voulu laisser échapper des occasions exceptionnelles...

Il respira à fond, comme quelqu'un qui prépare une forte réponse ... Mais on sonna C'était la concierge.

—Bonjour, m'sieu-dame, dit elle en entrant, j'ai mis l'écriteau pour votre appartement ce matin, et v'la déjà une personne qui demande à visiter. Vous permettez?

Et elle ajouta, dans l'espoir—qui sait?—d'une gratification:

—Mme Babuche m'a raconté la bonne nouvelle... Je vous félicite bien sincèrement, m'sieu-dame!

Dans leur nouveau logement, les Lebidoux ont placé le tableau gagné à la *Tombola* à l'endroit le plus en vue, au-dessus du poêle de la salle à manger.

Quand un des époux parle de faire une dépense inutile, l'autre n'a qu'à chuchoter *Villa Caroline*...

Et ils se comprennent.

PAUL RICHE.

Chronique de la Province

ST-CLAUDE.

Nous apprenons la réorganisation très heureuse d'une association Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Claude, formée d'une quarantaine de membres. L'Association a choisi pour son président, un jeune éducateur, intelligent et actif, Monsieur H. Fortin. L'Association célèbrera la fête nationale le 24 juin et a pris ses dispositions pour que cette fête ait un éclat sans précédent; les orateurs invités sont des plus éminents et le programme des jeux est des plus variés. Unissez-vous, Canadiens-français catholiques, unissez-vous pour défendre les droits de votre race pour défendre votre foi, comptez-vous et groupez-vous en associations vivantes et actives.